

Image not found or type unknown



Dessin représentant vedette

Par **dessinateuracteur**, le **19/07/2020 à 08:40**

BonjourrrrrrrrrSi je dessine des acteurs et des chanteurs de la television, ai je le droit de vendre ces dessin un ou deux euros ou ai je besoin de l'autorisation de l'acteur ou de l'actrice.rnrnrnrnrnEn vous remerciant

Par **morobar**, le **19/07/2020 à 09:14**

Bonjour,rnrnBien evidemment, le droit à l'image appartient à tout un chacun.